

Конкурс устной речи – 20 баллов

Préparation: 10 minutes

Durée de l'épreuve: 6-8 minutes

Vous tirez au sort un sujet.

Vous dégagéz le thème soulevé par le document et vous présentez votre opinion sous la forme d'un exposé personnel de 3 minutes environ.

L'examineur peut vous poser quelques questions.

SUJETS

1. Les petits boulots d'été

Les jobs d'été sont un « plus » sur un CV, un « plus » sur le plan personnel, un « plus » sur le plan professionnel, et une marque d'autonomie. A partir de 16 ans, les jeunes peuvent légalement effectuer des travaux adaptés à leur âge, avec des horaires pas trop lourds et des tâches pas trop difficiles (garder des animaux, aider dans un restaurant, faire quelques heures de nettoyage, s'occuper d'enfants, etc.), à condition d'avoir obtenu l'accord écrit de leurs parents. Certains secteurs recrutent plus que d'autres : l'hôtellerie et la restauration, surtout dans les régions touristiques ; la récolte du raisin (les vendanges) dans les régions viticoles ; les services à la personne et, bien sûr, l'animation (moniteur ou animateur dans les centres de vacances). Que pensez-vous des jobs d'été pour les jeunes ? L'âge légal est-il, selon vous, adapté ? Donnez votre avis.

2. Stress aux examens : comment l'appriivoiser

« Nous y pensons en nous couchant, en nous réveillant, et certains d'entre nous ont du mal à dormir. Si nous sortons, nous culpabilisons de prendre du temps libre », confient des étudiants à la veille de leurs examens. Valérie, responsable pédagogique : « Au bout d'un certain temps, le cerveau n'a plus la capacité d'assimiler, il vaut donc mieux prendre du repos et se changer les idées. Le stress n'est pas un ennemi, il est même souhaitable : il aide et prépare à l'action. Mais il ne faut pas que le stress soit trop fort, car, dans ce cas, il devient paralysant. Certaines techniques de relaxation et de respiration peuvent aider à le réduire. » Qu'en pensez-vous ? Etes-vous stressé avant des examens ? Avez-vous certaines techniques pour lutter contre le stress?

3. Faut-il interdire le téléphone portable en classe ?

Selon une étude publiée récemment, l'interdiction du téléphone portable dans les écoles serait bénéfique pour les résultats des élèves : les chercheurs ont montré que dans les collèges qui l'interdisent, les notes progressent de 6,4 % par rapport aux autres établissements. Le problème est de savoir comment arriver à généraliser cette interdiction. En France, plus de neuf adolescents sur dix ont un téléphone portable et ils l'utilisent régulièrement lorsqu'ils sont à l'école, parfois même pendant les cours. « *Les jeunes sont devenus accros**, nous ne savons plus quoi faire pour les empêcher de consulter leur téléphone et d'envoyer des messages en classe », explique M. Bessin, professeur de français dans un collège parisien. Reste aussi à savoir ce que penseront les parents d'une interdiction, car ils se sont habitués à pouvoir contacter leurs enfants à n'importe quel moment de la journée.

4. Une deuxième vie pour les objets utilisés

Des tables, des chaises et de nombreux objets encore utilisables sont régulièrement jetés dans les rues. Pour donner une deuxième vie à ces objets, un Français a créé une application* pour smartphones. Le principe est simple : quand une personne voit un objet intéressant dans la rue, elle le photographie et le décrit. L'application indique où se trouve l'objet et si quelqu'un le souhaite, il va le chercher directement. Si personne n'est intéressé, des associations comme la Croix-Rouge sont informées et elles récupèrent les objets pour aider les personnes en difficultés. Daniel Vanetti, créateur de l'application, en a fait l'expérience lui-même : tous les meubles de son appartement sont des objets trouvés dans la rue ! « *Les gens n'imaginent pas tous les objets qu'ils peuvent trouver autour de chez eux. L'application aide à maintenir les villes propres et c'est une forme de recyclage utile pour tous* », dit-il.

5. Une fête pour mieux connaître ses voisins

Comme chaque année au mois de mai, c'est la Fête des voisins dans toute la France : les habitants d'un même quartier ou d'un même immeuble préparent chacun un plat et se retrouvent pour dîner tous ensemble dans une ambiance sympathique. Selon un sondage, 22 % des Français participent à cette fête. Il existe des différences importantes selon les régions : en général, ceux qui habitent dans une petite ville ou un village ont plus de chance de connaître déjà très bien leurs voisins et ils n'ont pas besoin de cette fête pour se réunir.

Dans les grandes villes, un tiers des gens seulement discutent avec leurs voisins quand ils les croisent. Il est pourtant important de bien s'entendre avec ses voisins car on peut parfois avoir besoin de leur aide. Dans certains cas, ils peuvent même devenir des amis !

6. Le vélo électrique, plus pratique que les transports en commun ?

Pendant deux semaines, deux journalistes belges ont testé le vélo électrique pour se déplacer dans la ville de Bruxelles. D'après eux, ce moyen de transport est encore un peu cher, mais il a plusieurs avantages. Premièrement, comme il est équipé d'un moteur, les utilisateurs ne font pas trop d'efforts physiques. De plus, sur des distances courtes, il est plus rapide de se déplacer en vélo qu'en transports en commun. Enfin, on peut utiliser le vélo à n'importe quelle heure, ce qui n'est pas le cas des transports en commun. Cependant, un grand nombre de Belges continuent de penser qu'il est plus dangereux de se déplacer en vélo car il faut rouler à côté des voitures. Ils demandent donc plus de pistes cyclables dans les grandes villes, mais surtout dans les petites villes. Ainsi, les habitants des zones moins habitées pourraient aller dans les centres-villes plus facilement.

7. Un cours gratuit sur la sécurité du numérique

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) a lancé un cours en ligne gratuit sur la sécurité du numérique. Créé pour le grand public, il s'adresse plus particulièrement aux étudiants, grands utilisateurs des outils numériques. Objectif : les aider à savoir se protéger pour éviter tout vol d'informations importantes. Ils apprendront par exemple à sécuriser leur connexion Wi-Fi, ou encore à choisir un mot de passe sécurisé. « *Il est très important de connaître tous les aspects du numérique. En effet, il est très présent dans notre quotidien, mais c'est parfois difficile de savoir comment se protéger sur Internet* », insiste l'agence gouvernementale.

Ce cours sera accessible gratuitement pendant trois ans. De plus, les personnes qui le suivront recevront un diplôme si elles obtiennent au moins 75 % de réponses correctes aux questions posées en ligne par les professeurs.

8. Bientôt la fin des spectacles avec des animaux dans les cirques ?

Le cirque Joseph Bouglione vient d'annoncer qu'il ne présenterait plus de spectacles mettant en scène des lions, des tigres ou des éléphants. « *C'est par amour des animaux et par respect du public que j'ai arrêté*, a expliqué André-Joseph Bouglione. *J'ai vu un sondage qui indiquait que 80 % des Français étaient sensibles à la cause animale. Notre métier, c'est de faire un spectacle pour la famille. Si une très large majorité des familles considère qu'il est très important de protéger les animaux et de leur permettre de rester dans leur environnement naturel, on ne peut pas continuer à faire un spectacle qui les dérange. »*

« *La plupart des cirques ne devraient pas avoir d'animaux. Je pense que la décision que nous avons prise peut obliger le cirque traditionnel à réfléchir à un nouveau concept de cirque* », a affirmé André-Joseph, petit-fils de Joseph Bouglione.